

Sud Centrale, une identité, des choix

Sud Centrale est apparu au Minéfi en 1999. Il s'est présenté aux élections aux CAP en 2000 (une élue).

Au plan ministériel, SUD Centrale est membre de la FDSU, 1ère fédération du ministère ; et, au plan interprofessionnel, il est membre du G10 Solidaires.

SUD Centrale se positionne pour un syndicalisme revendicatif et de transformation sociale en défendant l'emploi, les salaires, les droits sociaux (cf. actions sur les retraites et la protection sociale), les services publics (contre la déréglementation et les privatisations) dans une perspective de redistribution des richesses.

Pour défendre les intérêts individuels et collectifs des agents, SUD Centrale est à l'écoute de leur réalité et de leurs aspirations. Il intervient pour limiter l'arbitraire dans le cadre des CAP. SUD Centrale veut aussi relier ce quotidien immédiat à une vision plus globale du monde. Des alternatives existent et elles passent par la solidarité sur le terrain avec les actions initiées par le mouvement social et les collectifs.

Dans le cadre de "Bercy en mouvement", SUD Centrale s'oppose à l'abandon des missions, à leur externalisation, aux suppressions d'emploi, aux nouvelles règles de gestion des personnels et à la dégradation des conditions de travail. Il prône un vrai dialogue social aux antipodes de ce qui existe aujourd'hui.

Pour ne plus subir,
pour faire entendre votre voix,
pour donner une chance à vos revendications,
le 11 mars 2004, choisissez le syndicalisme de
transformation sociale, votez Sud Centrale

Rien ne se fera sans vous !!!

Avec Sud Centrale
et sa fédération, la FDSU,
donnez-vous les moyens
d'améliorer votre situation
individuelle et collective ;
et de faire progresser le
service public.

Dès réception des bulletins, pour
les votes par correspondance

Et le 11 mars, pour les votes à l'urne

choisissez le syndicalisme
de transformation sociale

votez
Sud Centrale
FDSU

Sud



Administration Centrale Minéfi
80-82 rue de Montreuil
75011 PARIS

Union
syndicale **G10**
Solidaires

JEUDI 11 MARS 2004

ELECTIONS AUX CAP

(COMMISSIONS ADMINISTRATIVES PARITAIRES)

DECouvrez

LES CANDIDAT(E)S

PRESENTE(E)S PAR

SUD CENTRALE MINEFI

12/02/04

Adjoints administratifs principaux de 1^{ère} classe

- Mme Annie MAYEUR (DPMA)
- M. Etienne FUNCK (Pensions)
- Mme Annie PRETEUX (DIGITIP)
- M. Gérard LE NOUVEL (DPMA)
- Mme Colette BUFFARD (SESSI)
- M. Michel POUX (DRI RE Pays de Loire)

Adjoints administratifs principaux de 2^{ème} classe

- Mme Chantal CRAIPEAU (DRI RE Centre)
- M. Daniel DURIEUX (DPMA)
- Mme Christine TREMARE (SESSI)
- M. Marc PERINO (DPMA)
- Mme Dominique PHARSIEN (DRI RE Centre)
- Mme Catherine MASSIEU (SESSI)

Adjoints administratifs de classe normale

- Mme Denise PORCHERON (DECAS)
- Mme Isabelle BECASSE (DRI RE Bretagne)
- M. Jean-Michel LOUBRADOU (DRI RE Midi-Pyr.)
- M. Patrick LE FOLL (DRI RE Centre)
- Mme Josie CAZAL (DIGITIP)
- M. Daniel REY (SGCI)

NB :

La liste des adjoints est commune aux syndicats SUD Centrale et SUI, tous deux membres de la FDSU.

En effet, le SUI est actuellement compétent pour syndiquer les personnels en poste dans les DRI RE.

Cela étant, et c'est là l'essentiel, les valeurs défendues par les deux syndicats en CAP sont communes.

Les 6 candidats présentés par le SUI (3 femmes et 3 hommes) travaillent dans 4 DRI RE différentes.

Attachés d'administration centrale

- Mme Chantal CHETCUTI (IGPDE)
- M. Gilles FERNEZ (ANFR)
- M. Hervé HALIMI (DIGITIP)
- M. Jean-François ADRIAN (DPMA)
- M. Jean-Marc NOBLETZ (ANFR)
- Mme Catherine HAGEGE (Prévision)

Contrôleurs du Trésor public de 2^{ème} classe

- Mme Annie LACAZE (DPMA)
- M. Samir BENCHIDA (DPMA)
- Mme Régine LE GUIRIEC (Bureau Cabinets)
- Mme Eliane BRANSIECQ (DPMA)

Secrétaires administratifs classe exceptionnelle

- Mme Joséphine TILLET (DPMA)
- Mme Christine DARLET (ANFR)
- M. Roger TREMARE (SESSI)
- M. Jean-Paul LE BRAS (SESSI)

Secrétaires administratifs de classe supérieure

- Mme Marie-Thérèse DELEPLACE (IGPDE)
- Mme Ingrid MONNIN-DANIS (DPMA)
- Mme Sylvie HOREL (DPMA)
- Mme Patricia THILLE (DPMA)

Secrétaires administratifs de classe normale

- Mme Dominique MARCHAND (SESSI)
- M. Fabrice CYGAN (SESSI)
- M. Marc BODDAERT (DPMA)
- Mme Jeanine DUPRE (Bureau des Cabinets)

Traducteurs

- Mme Anne-Claire RABRET (DPMA)
- Mme Gaëlle DUMEZ-DREYFUS (DPMA)

En 2004, SUD Centrale présente des listes dans les 5 corps indiqués ci-contre.

Par rapport aux élections 2000, nous sommes présents dans 2 nouveaux corps : celui des contrôleurs et celui des traducteurs.

Les origines administratives et géographiques de nos candidat(e)s démontrent mieux qu'un long discours que SUD Centrale (créé lors de la fusion finances-industrie) est désormais bien implanté en administration centrale.

Les 36 candidatures présentées par SUD Centrale sont à l'image de la centrale dont ils reflètent bien la composition et la diversité.

SUD Centrale présente une majorité de femmes : 22 candidates (61%) pour 14 hommes.

36% travaillent en Ile-de France ou en province : 7 au SESSI, 3 à l'ANFR, 1 aux Pensions, et 2 dans les antennes régionales de la DPMA.

64% sont sur Paris : 13 à la DPMA, 2 à l'IGPDE, 2 au bureau des Cabinets, 3 à la DIGITIP, 1 à la Prévision, 1 au SGCI et 1 à la DECAS.

Sur les 15 candidat(e)s travaillant à la DPMA : 2 sont à la sous-direction de l'informatique 2 au service de la traduction 6 sont à la sous-direction des politiques sociales et des conditions de travail (avec, notamment un assistant régional à la médecine de prévention et une secrétaire-animatrice de CHS) et les 5 autres travaillent à la coopérative, à l'ATSCAF, au CASC, à Place des Arts, etc.